



## **RAPPORT D'ACTIVITE 2008**

### **Compte rendu de l'Assemblée Générale**

**Rapport Moral**  
**Rapport Financier**  
**Programme d'activité 2009**  
**Budget prévisionnel**  
**Conseil d'administration**  
**Questions diverses**  
**Composition du Conseil d'Administration**

**\*\*\*\*\***

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
du samedi 22 novembre 2008 à 15h00 au Centre Municipal de Voile.**

\*\*\*\*\*

Le samedi 22 novembre 2008 à 15h, les membres de l'association « VOGUE MASSALIA » se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation de son président, Jean-Patrick Guéritaud, au Centre Municipal de Voile, 2, promenade G. Pompidou, 13007 Marseille.

**Ordre du jour:**

- Rapport moral du Président.
- Rapport financier.
- Approbation des comptes.
- Rapport d'activité 2008
- Présentation et approbation du programme d'activités 2009.
- le point sur la Fédération Voile-aviron et l'implication de VM au niveau régional
- Adoption du budget prévisionnel 2009
  - procuration à donner sur le compte de l'association
  - Renouvellement des cotisations.
- Candidatures et Élection du conseil d'administration et renouvellement du bureau.
- Questions diverses.

\*\*\*\*\*

**Adhérents 2008 présents : 13 adhérents représentés : 4**

**Nombre de membres de l'association votants : 28**

**Le quorum est atteint.**

**Total : 17**

**quorum 9**

\*\*\*\*\*

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, et plus particulièrement aux nouveaux, le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

# I - RAPPORT MORAL

## A) Activités associatives et navigation

L'année 2008 a été une année tout à fait exceptionnelle en raison du déplacement de la yole et de son équipage au Défi International des Jeunes Marins Québec 2008, puis de la crise financière de l'Arfade, propriétaire du bateau qui s'est traduite par la mise en vente de la yole et son rachat par notre association dans des conditions très difficiles.

### 1) Opération QUEBEC 2008

L'opération Québec 2008 a représenté une logistique extrêmement complexe et lourde à gérer. Il a fallu constituer un équipage de 20 personnes maximum respectant les contraintes d'âge et de sexe imposées par les organisateurs (moins de 30 ans et 30% féminin). La composition de cet équipage (16 personnes au final) est restée très incertaine jusqu'à très tard et ceci a empêché la mise en oeuvre du programme d'entraînement prévu (manoeuvre, matelotage, chants de marins). L'équipage final a pu être constitué en faisant appel à un complément de 5 yoleurs de Villefranche. La participation de 4 jeunes en insertion à l'Arfade, prévue par la précédente Assemblée Générale, est restée très incertaine jusqu'à quelques jours avant le départ.

Notre association était partie prenante au billet de groupe organisé par la FVA pour le transport aérien qui a permis d'obtenir une réduction substantielle et des aménagements d'horaire sur les vols aller et retour Paris-Québec. La recherche de sponsors nous permettant de faire face au prix des billets d'avion nous a permis, grâce à l'action de notre trésorier, de rassembler 3500€ auprès de Campenon-Bernard Sud-Est, GIE et Sotravad. L'association prenant également à sa charge une partie des frais de transport (+ billets de T. Sorokos et M. Leprêtre), la contribution personnelle complémentaire demandée à chaque participant a pu être limitée à 600€..

Concernant le transport des bateaux, les incertitudes concernant les dates auxquelles les bateaux devaient être mis en conteneur ont sérieusement limité le programme de navigation de la yole en début d'été. D'une façon générale, la météo souvent venteuse et ces contraintes de logistiques se sont traduites par une désaffection évidente des yoleurs dont l'absence a rendu plusieurs sorties annoncées impossibles.

Pour ces diverses raisons, il n'a pas été possible de faire participer Massalia aux manifestations de patrimoine maritime du printemps et du début de l'été 2008 (Voiles Latines de St Tropez).

La mise en conteneur des deux yoles JEMVAR et MASSALIA dans les délais très courts de mise à disposition des conteneurs a aussi constitué un challenge redoutable, nécessitant de trouver des moyens de manutention lourds pour déposer et recharger le conteneur, et de concevoir un mode de manutention fiable et simple pour réaliser sans aide les opérations d'emportage et de dépotage à Marseille et Québec. Pour ce faire, JP Guéritaud a travaillé avec F. Vivier, architecte Naval, et Olivier Auplat, charpentier de marine pour mettre au point un mode de manutention et un bâti bois de stockage qui permette le transport en sécurité et la manutention des bateaux avec un minimum d'aide. Il a fallu également faire face de façon imprévue aux règlements sanitaires internationaux imposant le traitement antiparasitaire des bois. L'aide bénévole de François Jourdain a été décisive pour la gestion de ce dossier.

Afin de faciliter les opérations de manutention, l'emportage a été fait sur le terre-plein de la Forme10 du PAM, devant le chantier Marenastra, qui nous a apporté son aide technique.

Les deux yoles ont été emportées le 20 juin pour un transfert vers le Havre, le terminal conteneur de Fos étant bloqué par une grève.

La participation de Massalia aux manifestations québécoises a été un succès. L'équipage, mené par Matthieu Leprêtre s'est révélé compétent et dynamique, avec une bonne ambiance à bord. Les résultats ont été moins bons qu'espéré à cause de deux disqualifications en régates voile pour cause de bouée mal virée !!! Par contre Massalia a fait de très bonnes prestations techniques

(yole du capitaine, slalom sans safran et surtout une épreuve de transfert de sac remarquée). Fidèle à son image de marque, Massalia a accueilli à son bord de nombreux yoleurs qui gardent un excellent souvenir de leur participation à l'équipage.

La yole est revenue à Marseille fin Août et a été dépotée au chantier Marenostre le 29 Août. Le bateau est rentré de Québec sans aucun dégât.

La remorque est restée stationnée tout l'été sur la Forme 10 du PAM à coté du chantier. Quatre rouleaux caoutchouc de chandelles ont été volés, et l'électricité de la plaque a été arrachée lors de l'entrée au CMV.

## **2) Les 8<sup>ème</sup> régates de yoles du Sud de la France.**

Pour la huitième année consécutive, la yole Massalia a participé aux Régates de yoles du Sud de la France organisées par Cap Marseille dans le cadre de septembre en Mer. Ces régates sont devenu un rendez-vous international de yoles de Bantry, et donnent lieu a des régates très disputées. Massalia a terminé sixième. .

## **3) Organisation, encadrement et participation au deuxième stage national de formation de la Fédération Voile-Aviron à Mesquer (44).**

Vogue Massalia est membre fondateur de la Fédération Voile-Aviron, et son président est rapporteur national de la commission formation. A ce titre, il a supervisé la conception et l'organisation d'un stage de formation Voile-Aviron à Mesquer (44) près de la Baule, destiné à permettre la mise en place d'un brevet de Patron d'embarcation Voile-Aviron. Un premier stage s'est tenu en novembre 2007 auquel ont participé 6 membres de l'association.

Un nouveau stage a été organisé du 8 au 11 novembre 2008 à Mesquer, avec pour objectif de valider la formation de patron d'embarcation voile-aviron de 12 candidats chefs de Bord.

JP Gueritaud et Coralie Leprêtre ont participé à ce stage en tant qu'examineurs. Taki Sorokos a participé en tant qu'équipier sur yole de bantry, yole de Ness et baleinière de chasse.

## **B) Entretien du bateau**

Nous avons obtenu de la Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial (FPMF) le label « BIP » (Bateau d'Interet Patrimonial) pour la yole Massalia. Nous sommes en attente de publication du décret au Journal Officiel. Ce label est attribué pour cinq ans renouvelable. Il y a actuellement 4 yoles de Bantry labellisées. Il est un instrument utile pour la communication de notre association et dans nos démarches auprès de l'administration.

Dans la perspective du déplacement à Québec, le carénage annuel a été limité à des travaux d'entretien courant et de nettoyage et peinture de la coque, un travail plus approfondi étant prévu après cette manifestation.

## **C) Activités extérieures et Partenariats.**

- Vogue Massalia est en convention avec l'**UCPA Sud Loisirs** pour l'organisation des sorties de la yole encadrées par Coralie Leprêtre, monitrice UCPA. Cette convention, qui donne satisfaction à tout le monde, sera reconduite. Un partenariat plus approfondi est en cours de développement dans la perspective de travailler avec des organismes d'insertion (EPIDES / DUNES) partenaires de l'UCPA qui sont intéressés par des activités sur la yole. Ce partenariat, envisagé à l'origine dans le cadre de Québec 2008, sera concrétisé en 2009.
- L'association est présente au sein de la **Commission patrimoine de l'Office de la Mer**.
- Vogue Massalia est membre du Pôle **Associatif Synergie Mer (PASS'MER)**, dont l'objectif est de regrouper les associations marseillaises travaillant à mettre en valeur le patrimoine maritime de

Marseille pour développer une synergie d'action en vue de la réalisation d'une manifestation commune de grande ampleur.

- *Vogue Massalia* est également membre actif de la **Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen (FPMM)**, qui travaille à préserver et mettre en valeur le patrimoine maritime de notre littoral.
- *VOGUE MASSALIA* est membre fondateur de la Fédération Voile-Aviron (**FVA**). Son président est membre du bureau national et responsable de la commission formation, du site Internet et de l'édition du bulletin fédéral. Il contribue à donner de la yole Massalia à l'échelle nationale une image de dynamisme et de compétence.

## D) MASSALIATHON

Le bureau de l'association a été informé le 8 octobre 2008 des difficultés financières de l'Arfade, propriétaire de la yole, qui a été placée sous contrôle judiciaire, avec obligation de se refinancer à hauteur de 35000€ avant la mi-novembre 2008 sous peine de dépôt de bilan.

Le conseil Régional Paca et le Conseil Général des BdR ont promis de contribuer à cette recapitalisation, mais l'Arfade doit trouver 13000€ pour compléter le « tour de table ». A cette fin, elle a mis la yole Massalia en vente pour cette somme et nous a informé que l'association AAE-Profil de Dunkerque pourrait être acheteur.

Après vérification à Dunkerque, il ne s'agit pas d'une offre d'achat mais d'une éventuelle future proposition si aucune solution locale n'est trouvée et si la yole dunkerquoise, endommagée lors d'un chavirage, n'est pas réparable (ce qui s'avérera ne pas être le cas). Le dépôt de bilan de l'Arfade signifierait la disparition de notre convention d'usage et l'immobilisation obligatoire du bateau pour une période indéterminée en attendant sa vente aux enchères publiques. Elle conduirait à la disparition de notre association par cessation de son objet, désaffectation de ses adhérents et absence de financement permettant de faire face au rachat de la yole.

La décision a donc été prise de tenter de sauver l'association en rachetant la yole avant le 15 novembre 2008. Dans un contexte de fin de budget des organismes publics aucune aide ne pouvait être espérée de nos financeurs habituels (Ville, Région, Dept). Le contexte de catastrophe financière mondiale interdisait également tout recours à un prêt bancaire. Le choix a donc été fait de tenter de trouver, via Internet un ou quelques mécènes susceptibles de nous aider. Sur proposition de Marc Beaumont, webmestre d'ATM, un site Internet fonctionnant sur le principe du Téléthon est mis en place en quelques heures et des appels à l'aide sont diffusés à tous nos contacts en France. Cette démarche nous permettra de recueillir 9000€ de promesses de dons en 9 jours, ce qui nous permettra, en investissant le fond de réserve de l'association d'informer l'Arfade le 1<sup>er</sup> novembre de notre intention de racheter la yole à la date du 15 novembre.

A travers le massaliathon, c'est plus de 90 contributions individuelles d'associations soeurs et de particuliers, yoleurs ou inconnus qui nous permettront de recueillir plus de 10000€ de dons. Le document de transfert de propriété de la yole et de sa remorque et le chèque de 13000€ à l'Arfade ont été signés le 13 novembre 2008.

**Ce mouvement de solidarité locale, régionale et nationale traduit l'image que notre association et notre yole ont donné au public et l'importance que le public accorde au travail d'ouverture de la mer au plus grand nombre que nous réalisons depuis 8 ans. Il montre aussi que nous ne faisons pas assez sur le plan de la communication et qu'un gros effort devra être fait dans ce domaine.**

Massalia était la yole « **made in Marseille** ». Après avoir été rachetée par le public, elle se doit désormais d'être, plus que jamais, « **la yole de Marseille** ».

## II - RAPPORT FINANCIER

Le trésorier présente les comptes de l'exercice 2007 – 2008, arrêtés au 15 novembre 2008. Les comptes sont présentés « hors massaliathon », cette opération faisant l'objet d'une comptabilité séparée qui se poursuit au delà de la date de clôture des comptes associatifs ordinaires (01/11/2008). De même, le poste « Québec » fait l'objet d'une ligne particulière.

### Dépenses :

Le total des dépenses « hors massaliathon » se chiffre à 15 046,47€, dont 10 946,95€ pour l'opération Québec 2008.

En l'absence de gros frais de carénage, on note un important poste de missions /déplacements qui correspond aux frais de stage FVA. et aux frais d'inscription aux régates de Marseille.

Les dépenses de l'opération Québec correspondent outre aux frais d'avion, aux frais de mise en conteneur (mise à disposition du conteneur, manutention, fourniture et traitement du bois, assistance chantier), aux frais de douanes, frais administratifs et fournitures (palans, sangles, etc...).

### Recettes :

Le total des recettes « hors massaliathon » se chiffre à 16 674,61€

Au titre des recettes, on note un remboursement assurance qui correspond à la suppression de la couverture équipiers sur notre contrat MAIF, cette couverture étant désormais prise en charge par la licence FVA obligatoire.

Nous avons également touché un remboursement (700€) par la FVA d'une partie de nos frais de participation au stage de Mesquer 2007.

Le financement du déplacement à Québec, hors Arfade (soit 11 personnes), a été essentiellement couvert par une contribution de chaque équipier et de trois sponsors. A noter une avance de frais à l'Arfade (231,25€) qui est encore en attente de remboursement.

L'ensemble des recettes pour ce déplacement se monte à 8880 €. L'opération Québec 2008 présente un solde négatif (déficit) de 2066,95 € qui est à la charge de l'association.

Les subventions obtenues des collectivités locales se montent à 5350€

L'exercice 2008, hors Massaliathon présente un excédent de recettes de 1628,14 €.

### Massaliathon : Dépense 13000€

A la date du 30/11/08 les encaissements se montent à 10 400 €  
Le déficit du Massaliathon sera pris sur le fond de réserve de l'association.

Au final, le compte de résultat 2008 présente un déficit de 971,86€  
L'association dispose 5094,16€ sur le compte bancaire à quoi s'ajoute une dette de l'Arfade à recouvrer de 231,25€

### Avantages en nature :

Au titre des contributions en nature, nous bénéficions de la part de la Ville d'un poste d'amarrage gratuit au sein du Centre Municipal de Voile.

Le rapport financier est mis au vote.

**Les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

### Compte d'exploitation période du 01/11/2007 au 31/10/2008

| Dépenses                                     |                    | Recettes                           |                    |
|--|--------------------|------------------------------------|--------------------|
| Assurance                                    | 451,36 €           | Assurance                          | 103,00 €           |
|  |                    | remboursements divers              | 316,61             |
| Cotisations extérieures                      | 170,00 €           | Subvention CR PACA                 | 4 000,00 €         |
| Frais financiers                             | 8,00 €             | Subvention Ville de Marseille      | 1 000,00 €         |
| Réception                                    | 166,30 €           | Subvention CG 13                   | 350,00 €           |
| Frais d'entretien                            | 1 091,26 €         | Subvention fédérale                | 700,00 €           |
|  |                    | <b>Total Subventions</b>           | <b>6 050,00 €</b>  |
| Déplacements / Missions                      | 1 896,60 €         | Cotisations                        | 760,00 €           |
|  |                    | Contribution équipage              | 249,00 €           |
| Licences FVA                                 | 316,00 €           | Licences Fédérales                 | 316,00 €           |
| <b>QUEBEC 2008</b>                           |                    | <b>QUEBEC 2008</b>                 |                    |
| Billets avion                                | 7 566,95 €         | Sponsors Québec                    | 3 500,00 €         |
| Empotage yole / Douane                       | 2 741,32 €         | Contribution équipage              | 5 380,00 €         |
| Frais divers                                 | 638,68 €           |                                    |                    |
| Total dépenses Québec                        | 10 946,95 €        | <b>Total Recettes Québec</b>       | <b>8 880,00 €</b>  |
| Total dépenses 2008 (hors Massaliathon)      | <b>15 046,47 €</b> | Total recettes (hors Massaliathon) | <b>16 674,61 €</b> |
| Bénéfice net de l'exercice 2008 = 1 628,14 € |                    |                                    |                    |
| <b>Opération exceptionnelle</b>              |                    |                                    |                    |
| Achat de la yole                             | 13 000,00 €        | Masaliathon                        | 10 400,00 €        |
| Total des dépenses 2008                      | <b>28 046,47 €</b> | Total des recettes 2008            | <b>27 074,61 €</b> |

## Compte de Résultat et budget prévisionnel

|                                      |                                 | Compte de<br>Résultat période<br>01/11/2007 au<br>31/10/2008 | Budget prévisionnel<br>2009 |
|--------------------------------------|---------------------------------|--|-----------------------------|
| Code 756 - 758                       | Cotisations et Licences         | 1 076,00 €   | 1 500,00 €                  |
| Code 70                              | Prestations de service          | 5 629,00 €   | 1 000,00 €                  |
| Code 74                              | Subventions                     |  |                             |
|                                      | CR PACA                         | 4 000,00 €   | 4 000,00 €                  |
|                                      | CG13                            | 350,00 €   | 3 500,00 €                  |
|                                      | Ville de Marseille              | 1 000,00 €   | 3 500,00 €                  |
|                                      | Subventions d'organismes privés | 4 200,00 €   | 2 000,00 €                  |
|                                      | Total Subventions               | 9 550,00 €   |                             |
| Code 75                              | Autres produits de gestion      | 419,61 €   | 1 500,00 €                  |
| <b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b> |                                 | <b>16 674,61 €</b>   | <b>17 000,00 €</b>          |
| Code 60                              | Achats                          |  |                             |
|                                      | Achats (entretien du bateau)    | 1 091,26 €   | 8 000,00 €                  |
|                                      | Achats Québec                   | 1 238,32 €   |                             |
|                                      | Total Achats                    | 2 329,58 €   | 8 000,00 €                  |
| Codes 61 - 62                        | Charges externes                |  |                             |
|                                      | Assurance                       | 451,36 €   | 500,00 €                    |
|                                      | Publicité Communication         |  | 1 500,00 €                  |
|                                      | Cotisations payées              | 170,00 €   | 300,00 €                    |
|                                      | Déplacement                     | 1 896,60 €   | 5 000,00 €                  |
|                                      | frais financiers                | 8,00 €   | 200,00 €                    |
|                                      | Licences payées                 | 400,00 €   | 500,00 €                    |
|                                      | Québec 2008                     | 9 624,63 €   |                             |
|                                      | Réceptions / Missions:          | 166,30 €   | 1 000,00 €                  |
|                                      | Total Charges externes          | 12 716,89 €  | 9 000,00 €                  |
| <b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>  |                                 | <b>15 046,47 €</b>   | <b>17 000,00 €</b>          |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>       |                                 | <b>1 628,14 €</b>  | <b>0,00 €</b>               |
| Code 77                              | Produit exceptionnel            | 10 400,00 €  |                             |
| Code 67                              | Charge Exceptionnelle           | 13 000,00 €  |                             |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>         |                                 | <b>-2 600,00 €</b>   |                             |
| <b>RESULTAT NET</b>                  |                                 | <b>-971,86 €</b>   |                             |

## BILAN

| ACTIF                                   |  | PASSIF             |   |                             |            |
|---|--|--------------------|---|-----------------------------|------------|
| CLASSE                                  | MONTANT                                      | CLASSE             | MONTANT                                     |                             |            |
| 20                                      | Immob. Incorporelles                         | 106                | Réserves                                    | 2 100,00 €                  |            |
| 21                                      | Immob. Corporelles                           | 13 000,00 €        | 11  | Report à nouveau            | 6 797,27 € |
| 26-27                                   | Immob Financières                            | 12                 | Résultat exercice                           | -971,86 €                   |            |
| 28                                      | Amortissements                               | 13                 | Subventions d'investissement                |                             |            |
| 280                                     | -sur immob incorporelles                     | 101                | capital souscrit                            | 10 400,00 €                 |            |
| 281                                     | -sur immob corporelles                       |                    |   |                             |            |
|   | <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>                | 13 000,00 €        | <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>               |                             |            |
| 3                                       | Stocks en cours                              | 15                 | provisions risques et charges               |                             |            |
| 41                                      | Créances clients et comptes rattachés (brut) | 16                 | dettes a long / moyen terme                 |                             |            |
| 28                                      | Prov. pour dépréciations                     | 19                 | fonds dédiés                                |                             |            |
| 49                                      | Prov. pour créances douteuses                |                    | -fonds dédiés sur subvention Fonctionnement |                             |            |
|   |  |                    | -fonds dédiés sur autres ressources         |                             |            |
| 4091-42-44-46 (débiteurs)-47(debiteurs) | Avances créances diverses                    | 231,25 €           | 40  | Fournisseurs                |            |
| 43                                      | Organismes sociaux                           |                    | 43-44                                       | organismes sociaux / impôts |            |
| 50                                      | Valeurs mobilières de placement              |                    | 519   | Banques                     |            |
| 51-53                                   | Disponibilités                               | 5 094,16 €         | 42-46(créditeurs)-47(créditeurs)            | Autres dettes               |            |
| 486                                     | Charges constatées d'avance                  |                    | 487   | Produits constatés d'avance |            |
|   | <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>                 | 5 325,41 €         | <b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>           |                             |            |
|   | <b>TOTAL ACTIF</b>                           | <b>18 325,41 €</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>                         | <b>18 325,41 €</b>          |            |

### III - PROGRAMME D'ACTIVITE 2009

Le rachat de notre yole nous obligera à tenir début 2009 une Assemblée Générale Extraordinaire afin de modifier et adapter nos statuts et notre règlement intérieur. Le conseil d'administration devra très prochainement proposer les modifications nécessaires qui seront soumises au vote de l'AGE.

L'année 2009 devrait voir se concrétiser un partenariat renforcé avec l'UCPA Sud Loisirs. Le rachat de notre yole à l'Arfade ayant rendu caduques nos conventions, nous devons passer une nouvelle convention avec l'UCPA, et éventuellement avec des partenaires de l'UCPA (Epides / Dunes) intéressés par une activité d'insertion sur la yole.

Nous développerons également une politique beaucoup plus active de communication afin de faire mieux connaître notre association et d'en développer les activités, en particulier dans le domaines des synergies associatives concernant la mise en valeur et la diffusion vers le public de la culture et du patrimoine maritime.

Un chantier bois sera organisé pour les adhérents afin de reconfigurer nos avirons et réaliser certaines réparations d'entretien sur la yole et de contribuer ainsi à familiariser l'équipage avec les techniques de maintenance d'un bateau en bois.

Des sorties « découverte » seront proposées en partenariat à d'autres associations du Pole Associatif Synergie Mer (Pass'Mer), et en particulier l'association Avenir traditions Marines (ATM).

Les contacts établis avec Maud Fontenoy et la Fondation Maud Fontenoy seront poursuivis dans le but de sensibiliser la jeunesse à la mer.

Dans la perspective du Défi Jeunes Marins Dunkerque 2011, et d'un grand rassemblement de yoles en projet à Marseille dans le cadre de Marseille capitale Européenne de la Culture 2013, nous travaillerons à constituer un équipage de jeunes et à former un chef de bord capables de mener la yole *Massalia* en régates avec succès.

#### **Navigation en déplacement et manifestations**

Nous prévoyons une participation de la yole *Massalia* à la Semaine du Golfe du Morbihan du 18 au 24 mai, ainsi qu'à un rassemblement des yoles de Méditerranée à Villefranche sur Mer en septembre 2009.

Suite aux déboires rencontrés les années précédentes et tout particulièrement lors des régates de Marseille 2008, une modification du Règlement Intérieur sera proposée par le président au vote de la prochaine AGE afin d'éviter les désertion d'équipiers en cours de manifestation. Ne seront plus acceptés dans l'équipage en déplacement que les membres adhérents licenciés et les membres licenciés d'association soeurs, et un système de cautionnement sera mis en place.

Ces déplacements nécessiteront de solutionner le problème du chauffeur (Permis E) pour déplacer le bateau sur remorque et de trouver un véhicule tracteur.

Il nous faudra prévoir des travaux de remise en état de la remorque.

Nous participerons également au régates de yoles de Marseille.

## **IV - BUDGET PREVISIONNEL**

Le budget prévisionnel 2009 est présenté et commenté par le président et le trésorier. Il fait appel à une augmentation nette du nombre d'adhérents licenciés. Il comporte également des recettes provenant d'activités associatives et de vente de produits qui devront être développés en 2009.

**Après discussion, le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité.**

### **- APPEL A COTISATION**

Les cotisations restent inchangées pour 2009, soit :

- Cotisation normale : 40 Euros,
- Cotisation Bienfaiteur : 75 Euros,
- Cotisation Jeunes : 15 Euros.

Les cotisations 2009 sont mises en recouvrement.

S'ajoute à la cotisation 10€ de licence individuelle FVA obligatoire. Cette licence permet en particulier l'embarquement en toute sécurité (assurance) sur l'ensemble des bateaux de la FVA.

### **- PROCURATION**

L'assemblée autorise le président à accorder délégation de signature sur le compte de l'association ouvert à La Banque Postale à M. François Jourdain, secrétaire du bureau de l'association.

## **VI - RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Sont élus au Conseil d'Administration :

Gilles Dravet, Nadia Bernardet, Marc Beaumont, Agnès de Dominici, Vincent Labrousse et Jessica Crillon.

### **- RENOUELEMENT DU BUREAU**

Les membres du Bureau sont reconduits :

Jean-Patrick GUERITAUD, Président  
François JOURDAIN, secrétaire  
Jean-Michel PAIN, trésorier

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

Un débat est engagé avec les membres de l'assemblée concernant en particulier les conditions d'entretien du bateau, suite à sa vente par l'Arfade. Le président répond que la nouvelle situation ne devrait pas foncièrement modifier les conditions d'entretien. L'Arfade n'intervenait pas dans l'entretien du bateau qui a toujours été entièrement financé par l'association et réalisé par nos adhérents avec les conseils et le soutien techniques de divers professionnels, dont Olivier AUPLAT (Chantier Marenostre) qui a construit le bateau. Lorsque

la situation administrative et financière de l'Arfade sera stabilisée, nous saurons dans quelle mesure nous pourrions éventuellement continuer à bénéficier d'un accueil sur le chantier de l'ENMM. Le Chantier Marenostre étant contraint de déménager fin décembre 2008, il nous faudra attendre sa réinstallation pour savoir dans quelle mesure nous pourrions continuer à bénéficier de son aide. Ceci veut dire que le prochain carénage sera essentiellement réalisé au CMV.

Le président fait également le point de notre situation vis à vis du CMV. Une convention devrait pouvoir être signée en 2009 dans le cadre d'une procédure de marché en cours. Cette convention devrait éclaircir les conditions de notre présence au CMV et de ce que nous pourrions y faire.

Le président propose que l'association organise début 2009 une fête qui permette de remercier tous ceux qui nous ont aidé à racheter la yole Massalia. A cette occasion, un concert pourrait être organisé avec la collaboration du quatuor de Romain de Mesmay. Le président insiste sur la nécessité de constituer un comité chargé d'organiser cette manifestation.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 18h30 et invite les présents à partager le verre de l'amitié.

\*\*\*\*\*

Le Président  
JP Gueritaud



Le Secrétaire  
F. Jourdain



Le Trésorier  
JM Pain



**Composition du Conseil d'Administration**  
**Elu lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> décembre 2007**

**I) BUREAU**

**Président : M. Jean-Patrick GUERITAUD**, né le 12/08/47 à Mayence (Allemagne),  
de nationalité française

Directeur de Recherches CNRS.

7, rue Aldebert, 13006 Marseille.

**Secrétaire : M. François Jourdain**, né le 30/11/34 à Marseille

de nationalité française

Retraité

8, avenue Talabot, 13007 Marseille.

**Trésorier : M. Jean-Michel PAIN**, né le 05/02/1963 à Toulon (83)

de nationalité Française

Cadre SNCF

3, avenue des Lilas, 13014 Marseille.

**II) CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Mme Hélène PATENNE**, sans profession

22, rue Marengo, 13006 Marseille

**Mme Laure PARVULESCO**, Contrôleur de la Navigation Maritime

La Javie, Route de Valensolle, 04800 Gréoux.

**M. Gilles DRAVET**, Professeur,

172, La Banebière, 13001 Marseille

**M. Marc BEAUMONT**, informaticien.

5 square Protis, 13002 Marseille.

**Mme Nadia BERNARDET**, professeur des écoles

70 bis rue Michel Gachet, 13007 Marseille

**Mme Agnès DI DOMENICO**, Agent de service

Château Saint Loup Bat C3, 29 traverse Chante Perdrix, 13010 Marseille.

**M. Taki SOROKOS**, Etudiant

18, Les Roquettes, 13720 La Bouilladisse.

**Melle Jessica CRILLON**, ingénieur environnement,

10 rus Childebert, 30900 Nîmes

**M. Vincent LABROUSSE**, Chef de Projet énergies renouvelables,

10 rus Childebert, 30900 Nîmes

\*\*\*\*\*

Certifié Exact

Le Président

JP Gueritaud

Le Secrétaire

F. Jourdain

Le Trésorier

JM Pain

